

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 JUILLET 2022

Délibération n°2022.07.089.B

**Appel à projet Nature et Transitions - Région Nouvelle-Aquitaine -
Etude stratégique de maîtrise foncière et d'usage en faveur de la
biodiversité - Demande de subvention**

LE DOUZE JUILLET DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 06 juillet 2022

Secrétaire de Séance: Michaël LAVILLE

Membres en exercice: **28**

Nombre de présents: **20**

Nombre de pouvoirs: **1**

Nombre d'excusés: **8**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE, Philippe VERGNAUD, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Thierry HUREAU à Hassane ZIAT,

Excusé(s):

Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20220712-2022_07_89B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2022

Publication : 15/07/2022

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 JUILLET 2022

DÉLIBÉRATION
N° 2022.07.089.B

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Rapporteur : Monsieur MONIER

**APPEL A PROJET NATURE ET TRANSITIONS - REGION NOUVELLE-AQUITAINE -
ETUDE STRATEGIQUE DE MAITRISE FONCIERE ET D'USAGE EN FAVEUR DE LA
BIODIVERSITE - DEMANDE DE SUBVENTION**

A la suite des diagnostics régionaux portant sur le climat et la biodiversité (AcclimaTerra et Ecobiose), la région Nouvelle-Aquitaine a adopté en 2019 la feuille de route « Néo Terra » pour accélérer la transition environnementale. Dans ce contexte, afin de relever le défi d'intégrer la conservation et de régénérer la biodiversité dans les schémas d'aménagements et de production, l'Appel à projet Nature et Transitions vise à faire émerger et à soutenir les initiatives et actions au service de la biodiversité des acteurs néo-aquitains.

GrandAngoulême, lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Atlas de la Biodiversité Communal », de l'Office Français de la Biodiversité en 2020, coordonne la réalisation d'inventaires naturalistes qui permettront de guider les décisions relatives à l'aménagement et la gestion du territoire, notamment pour renforcer les politiques de protection des milieux naturels et envisager la reconquête des espaces dégradés sur le territoire.

En cohérence avec cet objectif, un dossier de candidature à l'Appel à projet Nature et Transitions est déposé afin de définir une stratégie relative à la maîtrise foncière et d'usage pour accompagner la collectivité à préserver et reconquérir la biodiversité, formalisée dans le cadre d'une étude de prestations intellectuelles. Ce projet s'inscrit dans le contexte d'anticipation du principe de zéro artificialisation nette et vise à faire émerger des modèles de développement alternatifs en appliquant la séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC).

L'étude proposera, sur une durée de 2 ans à compter d'octobre 2022, d'identifier, avec les partenaires de l'agglomération :

- des espaces stratégiques à maîtriser afin de préserver et restaurer des milieux prioritaires permettant l'effacement de points noirs de biodiversité ou points de fragmentation, la reconnexion des continuités écologiques (corridors), la gestion écologique et paysagère de sites à forts enjeux...
- des modalités de mise en œuvre de cette stratégie à l'échelle du territoire : quelles maîtrises, quels partenariats, quels outils juridiques, quels financements ?
- les besoins, nécessités, en dernier recours, de constituer une banque d'unités de compensation environnementale.

Cette stratégie doit prendre en compte dans la priorisation tous les co-bénéfices et externalités positives complémentaires au maintien ou au développement de la biodiversité. Elle nécessitera donc d'être croisée avec les documents de gestion existants, notamment ceux des syndicats de bassin et de rivières, mais aussi avec la gestion des risques, des eaux pluviales, l'intérêt des reboisements, de la protection des haies et des sols, et également avec le développement des projets d'aménagement et d'agriculture (notamment périurbaine pour du maraîchage).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20220712-2022_07_89B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2022
Publication : 15/07/2022

L'étude est budgétée sur l'Autorisation d'engagement/ opération 10201910 pour un montant de 50 k€ TTC sur 2 exercices budgétaires (2022 / 2023).

Vu la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à solliciter une subvention de 40 000 € auprès de la région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'Appel à projet 2022 Nature et Transitions, pour la réalisation d'une étude de stratégie de maîtrise foncière et d'usage pour préservation et la reconquête e la biodiversité.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cet Appel à projet.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20220712-2022_07_89B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2022
Publication : 15/07/2022